

R. Castel, L. Chauvel, D. Merllié
É. Neveu, T. Piketty

Les mutations de la société française

Les grandes questions
économiques et sociales
II



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Les textes de cet ouvrage ont été précédemment publiés dans le *Nouveau Manuel de sciences économiques et sociales*, La Découverte, Paris, 2003. Ils ont été revus et actualisés à l'occasion de la présente édition.

Les auteurs

Robert Castel

est directeur d'études à l'EHESS.

Louis Chauvel

est sociologue, professeur des Universités à l'IEP de Paris, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement et à l'OFCE, et membre de l'Institut universitaire de France.

Dominique Merllié

est professeur émérite à l'université Paris-VIII.

Érik Neveu

est professeur de science politique et directeur de l'IEP de Rennes.

Thomas Piketty

est directeur d'études à l'EHESS et directeur de l'École d'économie de Paris (PSE).

Si vous désirez être tenu régulièrement informé des parutions de la collection « Repères », il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information mensuelle par courriel, à partir de notre site <http://www.collectionreperes.com>, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue. Vous pouvez, à défaut, envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte (9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris), pour demander à recevoir gratuitement par la poste notre bulletin trimestriel *À La Découverte*.

ISBN : 978-2-7071-5244-2



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir du livre, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage. Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute photocopie à usage collectif, intégrale ou partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2007.

Introduction

Une distinction classique en sociologie conduit à opposer les sociétés dans lesquelles le statut social est attribué (*ascribed*) en fonction de la naissance, donc hérité, des sociétés dans lesquelles tous les statuts sociaux sont, en droit, ouverts à la compétition entre les individus, chacun pouvant réussir (*achieve*) en fonction de son talent, de ses efforts, de ses compétences... Mais il y a souvent loin du droit au fait. Une façon de mesurer l'écart entre l'idéal de nos sociétés et leur réalité consiste à étudier la mobilité sociale. Comme le montre Dominique Merllié (chapitre I), la position sociale continue à beaucoup dépendre de l'origine sociale. Certes, la fluidité sociale n'est pas nulle, mais les flux bruts de mobilité s'expliquent principalement par les transformations de la structure sociale. Au cours des périodes de forte croissance économique, lorsque la proportion d'emplois qualifiés, de cadres, de professions intermédiaires augmente, il en résulte un appel d'air favorable à la mobilité ascendante. Si la conjoncture se retourne, si l'ouverture à la concurrence internationale et les nouvelles formes du progrès technique bouleversent les conditions d'insertion sur le marché du travail et la structure des qualifications, la configuration antérieure peut s'en trouver déstabilisée : les trajectoires individuelles deviennent plus incertaines, les espoirs de réussite sociale s'estompent. On comprend ainsi tout l'intérêt d'une analyse dynamique de la stratification sociale telle que la mène ici Louis Chauvel (chapitre II). Elle met en évidence les inégalités de destin entre générations et apporte un nouvel éclairage à des questions plus anciennes telles que la pertinence d'une analyse en termes de classes sociales ou la crise des classes moyennes.

Dans ce contexte de mondialisation et d'intensification de la concurrence, la tendance spontanée est à l'aggravation des

inégalités, avant toute intervention redistributrice de l'État. Pour en juger, il faut se placer dans une perspective historique longue, mais cela pose des problèmes statistiques et méthodologiques difficiles. C'est pourquoi les études qui parviennent à les surmonter sont précieuses, en particulier celles que mène Thomas Piketty (chapitre III). Elles font apparaître des faits stylisés significatifs : la stabilité des parts relatives des revenus du capital et du travail au cours du XX^e siècle, l'euthanasie des rentiers au cours des crises des années 1914-1945, le frein fiscal à l'accumulation de patrimoine, l'impact des fluctuations de la part du revenu perçu par le centile le plus riche.

On pourrait attendre de l'augmentation des inégalités qu'elle attise les conflits sociaux. Mais l'intérêt objectif à agir contre ce qui est perçu comme une injustice ne suffit généralement pas à susciter un mouvement social. Comme l'explique clairement Érik Neveu (chapitre IV), les déterminants de l'action collective sont nombreux et leur agencement est complexe. Au cours du temps, les formes des conflits sociaux, eux-mêmes plus ou moins institutionnalisés, changent. Émergent de nouveaux enjeux, de nouveaux acteurs, ce que l'on appelle de « nouveaux mouvements sociaux ». Ces transformations sont bien sûr à mettre en relation avec l'évolution de nos sociétés, de leurs valeurs, de leurs clivages, et de phénomènes tels que l'instrumentalisation des médias. Plus profondément, elles posent la question du fonctionnement de la démocratie, représentative ou « participative ».

Or la démocratie exige des citoyens, c'est-à-dire des personnes appartenant au même espace politique, acceptant de vivre ensemble, ce qui implique un minimum de cohésion sociale. Dans la société salariale analysée par Robert Castel (chapitre V), l'intégration résultait de l'insertion dans la division du travail. Le chômage de masse, la montée de la précarité, la « déstabilisation des stables » sont des facteurs de la crise de ce modèle d'intégration. Certains en déduisent la nécessité de ne plus fonder le lien social exclusivement sur le travail. D'autres considèrent qu'il n'existe pas à court terme d'alternative viable à la société salariale. De fait, les politiques publiques sont orientées par le type de réponse donnée à cette interrogation.

Pascal Cambemale